



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 103137

## Texte de la question

Mme Bérengère Poletti interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la participation des sages-femmes dans les lycées et collèges à l'éducation à la vie affective et sexuelle. En France, 6,7 % des jeunes âgées de 12 à 17 ans ont déjà eu recours une fois à une IVG. Il est donc indispensable de simplifier et faciliter l'accès à la prévention et à la contraception pour l'enfant et l'adolescent. Il est envisagé de faciliter la participation des sages-femmes à des actions d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des jeunes, afin de renforcer la prévention et le dépistage des violences faites aux femmes et à leurs enfants, améliorer la prise en charge de la contraception et faciliter la prévention des cancers génitaux féminin. Aussi, elle souhaite connaître la position du Gouvernement sur cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103137

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 février 2017](#), page 1554

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)